

# Brochure Détection précoce des cancers de la peau - Infirmiers et Kinésithérapeutes

**Thématique:**

[Prévention, Dépistage et Risques aggravés](#)

**Pathologie:**

[Dermatologie](#)

**Auteur:**

[INCa](#)

**Type de document:**

[Fiches et documents pour la pratique](#)

**Profil:**

[Paramédical](#)

**Mot(s) clef(s):**

[Fiches et documents pratiques \(Pro\)](#)

**Illustration en remplacement:**



DÉPISTAGE  
DES CANCERS  
PARLONS-EN

## DÉTECTION PRÉCOCE DES CANCERS DE LA PEAU

Document à l'usage des infirmiers et des kinésithérapeutes

Votre activité vous permet le plus souvent d'avoir accès à la peau des patients. Votre rôle de conseil en santé est reconnu. Pour prévenir et détecter précocement les cancers de la peau, il est important de bien connaître les facteurs de risque (environnementaux et professionnels) et les premiers signes d'alerte. Ce document a pour objectif de vous donner les éléments nécessaires pour agir.

### LES SUJETS À RISQUES ACCRUS DE CANCERS DE LA PEAU

Les 7 principales questions

- A-t-il des cas d'antécédents personnels ou familiaux de cancers de la peau ?
- Bronze-t-il difficilement ou est-il sujet aux coups de soleil ?\*
- Au cours de son enfance ou de son adolescence, a-t-il eu des coups de soleil avec brûlures au second degré (érythème + cloque) ?
- A-t-il beaucoup de naevi (≥ 40) ou des naevi larges (> de 5 mm) et irréguliers ?
- Est-il régulièrement exposé aux UV artificiels (cabines de bronzage/soudure à l'arc) ?
- Travaille-t-il ou a-t-il travaillé à un poste exposant aux facteurs de risque (UV, arsenic, hydrocarbures aromatiques polycycliques, rayonnements ionisants) tels que le travail en extérieur, la soudure des métaux, la sidérurgie, la radiologie médicale et industrielle, l'utilisation de pesticides arsenicaux, etc. ? (À noter : les cancers liés à ces expositions peuvent donner lieu à une déclaration en maladie professionnelle sous certaines conditions.)
- A-t-il une immunodépression, qu'elle soit constitutionnelle ou acquise (traitement immunosuppresseur, infection HIV) ?

\*En particulier les personnes ayant une peau très blanche ou claire, des cheveux roux, blonds ou châtain clair, des yeux bleus, verts ou clairs, ou présence de nombreuses taches de rousseur.

▶ Si le patient présente une de ces caractéristiques, il doit être considéré à risques de cancers de la peau et doit donc faire l'objet d'un suivi spécifique. Informez-le sur ses risques (solaires et autres) et leur prévention.

### LES CONSEILS À DONNER À VOS PATIENTS

- Protégez-vous du soleil.
- Évitez de recourir aux cabines de bronzage. Si vous avez moins de 18 ans, leur usage vous est interdit.
- Autoexaminez-vous tous les 4 mois.
- Consultez au plus vite en cas de lésion douteuse évolutive ou dont l'aspect s'est modifié.



#### Date de mise en ligne:

Mercredi, novembre 16, 2016

#### Date de fin de mise en ligne :

Lundi, novembre 16, 2026

#### Fichier:



[2016-10\\_fiche\\_detection\\_precoce\\_cancers\\_peau\\_kinesitherapeutes\\_infirmiers\\_inca.pdf](#)

#### Date de parution:

Samedi, octobre 15, 2016